



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Session ordinaire – Séance du 31 mars 2026**

**Délibération n° DEL31032026-19**  
**MISSION LOCALE TECHNOWEST - DÉSIGNATION DE DEUX REPRÉSENTANTS**

*Le Conseil Municipal de la Commune du Bouscat dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gwénaél LAMARQUE, Maire, par suite d'une convocation en date du 25 mars 2026*

**Nombre de conseillers en exercice : 35**

**PRESENTS : 32**

Gwénaél LAMARQUE, Maël FETOUH, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Rémi SIMON, Muriel FROU-VILLE, Bruno QUERE, Marine LEMMENS-HEBRARD, Damien ROUSSEAU, Emmanuelle ANGELINI, Philippe BORRO, Bérengère DUPIN, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Frédérique BOUCHER, Didier PAULY, Karine AUDEMARD, Emmanuel APARICI, Séverine VANLEENE-VALETTE, Emmanuel MARCILHACY, Matthieu BOUYSSIERE, Mathilde PREZELIN-REYDIT, Annabelle POGAM, Mathilde FERCHAUD, Xavier DE JAVEL, Calvin AZZOPARDI, Claire LAYAN, Johanna TURPEAU, Florian LAUNAY, Benjamin DUPAS, Anne COURTOIS, Ivan GRATTE, Carola Tiana CASTELNEAU.

**EXCUSES AYANT DONNE UNE PROCURATION : 3**

Jean-Michel DANIEL à Emmanuelle ANGELINI, Daphné ALATERNE à Marie Emmanuelle DA ROCHA, Ombeline SEMPASTOUS à Bérengère DUPIN.

**SECRETAIRE DE SEANCE : Mathilde FERCHAUD**

**RAPPORTEUR** : Gwenaël LAMARQUE

L'élection d'un nouveau Conseil Municipal entraîne la réélection des conseillers municipaux délégués pour représenter la ville auprès de nombreux organismes.

La ville du BOUSCAT est représentée auprès de la Mission Locale Technowest par deux délégués du Conseil Municipal.

Présent sur l'ensemble du territoire national, le réseau des missions locales exerce une mission de service public de proximité avec pour objectif essentiel de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans (sortis du système scolaire) de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.

La Mission Locale Technowest aide les jeunes des 16 communes de son territoire, correspondant à la zone ouest de l'agglomération bordelaise.

Les missions locales informent, orientent et accompagnent les jeunes en construisant avec eux leur parcours vers l'emploi. Elles leur apportent un appui dans la recherche d'emploi ainsi que dans les démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté.

**VU** l'article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les statuts de Technowest,

#### **DECIDE**

**Article unique** : de désigner deux délégués du Conseil Municipal auprès de Technowest :

**Titulaire**  
Damien ROUSSEAU

**Suppléant**  
Emmanuel MARCILHACY

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Par 35 voix pour

Pour extrait certifié conforme  
Fait au Bouscat, le 31 mars 2026

**Mathilde FERCHAUD**  
Secrétaire de séance

**Gwenaël LAMARQUE**  
Maire du Bouscat